

Initiatives ministérielles

Les producteurs que j'ai rencontrés lorsque je suis allé dans les Prairies la semaine dernière m'ont dit: «Nous ne parlons pas des quatre dernières années, qui ont été les pires de toute l'histoire du Canada pour l'agriculture. Ce que nous voulons savoir, c'est si le gouvernement va établir ce printemps-ci un programme spécial d'aide financière pour que les agriculteurs puissent faire leurs semailles.» On peut difficilement être plus explicite que cela.

Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan et le premier ministre de la province ont pris la parole à la télévision provinciale il y a deux semaines pour solliciter l'aide du gouvernement fédéral. On peut difficilement trouver plus impressionnant.

J'étais en Saskatchewan, il y a une dizaine de jours, et j'y ai lu dans le *Leader Post* de Regina du 7 mars une excellente description du problème des agriculteurs de la Saskatchewan. On y signalait que les faillites d'exploitations agricoles et d'entreprises connexes en Saskatchewan étaient au nombre de 16 en janvier dernier. C'est le même nombre qu'en 1980. En fait, il y a eu 152 faillites en 1989 et 115 en 1988. Il y en a eu 85 en 1987 et de moins en moins à mesure qu'on remonte dans le temps.

Le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture se plaît à dire à quel point la situation était terrible du temps des libéraux. Et pourtant, il y a eu 152 faillites l'an dernier et, en janvier dernier, 16 faillites totalisant trois millions de dollars.

On faisait ensuite remarquer dans l'article que le deuxième groupe le plus frappé de la Saskatchewan était le secteur du commerce de détail avec 11 faillites totalisant des pertes de 1,6 million de dollars.

Je serais prêt à parier que toutes ces faillites dans le secteur du commerce de détail sont imputables au grave manque de liquidités des agriculteurs. Voilà de quoi il est question ici, dans ce débat sur le projet de loi C-48: d'assurance-récolte.

Nous voulons que le gouvernement s'engage dès maintenant à injecter des fonds dans le secteur agricole. Le chef du Parti libéral de la Saskatchewan, M^{me} Lynda Haverstock, a recommandé l'octroi de 20 \$ l'acre pour les superficies cultivées et d'un peu moins pour les champs en jachère. Le premier ministre demande à peu près 10 \$

l'acre en Saskatchewan, plus d'autres subventions tout au long de l'année.

• (1300)

Il est inutile d'entrer dans le détail. Tout ce que nous demandons, c'est que le gouvernement l'annonce aujourd'hui. Cet article du *Leader Post* sur les faillites fait ressortir la situation très pénible du secteur agricole et le fait que les agriculteurs ont besoin d'argent et d'aide financière pour faire leurs semailles ce printemps.

M. Funk: Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir présenté ces données statistiques fort révélatrices. Comme il le sait, pour chaque entreprise qui fait faillite, il y en a probablement une dizaine d'autres qui se sortent d'une situation intolérable ou de leurs dettes. La faillite est l'aboutissement d'un long processus juridique que bien des gens ne se donnent pas la peine de suivre. Il y a entre les deux groupes un ratio de un pour dix.

Ses commentaires m'ont également rappelé une chose que le premier ministre a dite pendant la dernière campagne électorale. En effet, le 7 octobre 1988, à Dundurn, en Saskatchewan, le premier ministre a déclaré que le gouvernement n'allait pas laisser tomber un seul agriculteur simplement parce que les Américains et les Européens se livraient une guerre de subventions. Il a dit que, tant que cette affaire ne serait pas réglée, la responsabilité incombait au gouvernement canadien d'intervenir pour défendre les intérêts des agriculteurs canadiens.

Il a dit qu'il ne laisserait pas tomber un seul agriculteur. Or, le député a dit que, dès janvier, 16 agriculteurs faisaient faillite. Il parle du caractère indispensable de ce programme. Le gouvernement opte de plus en plus fréquemment pour des programmes spéciaux et pour un mode de gestion des crises dans le secteur agricole. Comme le député de Saskatoon—Humboldt l'a fait observer, au cours des deux dernières années, pendant qu'il se vantait de sa contribution au programme spécial pour les grains, le gouvernement coupait 1 077 million de dollars dans des programmes agricoles permanents sur lesquels les agriculteurs pouvaient compter d'une année à l'autre. Ce sont des montants qu'ils doivent maintenant verser dans le cadre de la stabilisation pour le grain de l'Ouest, de la ristourne de la taxe sur le carburant, de l'augmentation de l'assurance-récolte, dont nous parlons, de la remise en service d'embranchements et ainsi